







aides à l'embauche

T 3
JUIN 2022

DANS LE SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE - HORS AIDES ÉCONOMIQUES

COLLECTION PRO

	CONTRAT D'APPRENTISSAGE	CONTRAT PRAB	PACTE	PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES (PEC-CAE)	FIPHFP	VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ADMINISTRATION (VIA)	CONTRAT D'ACCÈS À L'ENTREPRISE
OBJECTIFS 	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir une qualification : diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP 	<ul style="list-style-type: none"> Préparer un concours d'accès à la fonction publique de catégorie A ou B en tant qu'agent sous contrat en alternance sur un emploi correspondant 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès des jeunes aux emplois de catégorie C de la fonction publique dans le cadre d'un contrat de formation qualifiante en alternance 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'insertion professionnelle dans le cadre d'un CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le recrutement, l'accompagnement et le maintien dans l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des missions de service civique effectuée à l'étranger dans des services de l'Etat français 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, recrutées par une collectivité territoriale et mise à disposition à titre gratuit d'une ou plusieurs entreprises
BÉNÉFICIAIRES 	<ul style="list-style-type: none"> 16 à moins de 30 ans (plus dans certains cas) 15 ans et avoir accompli la scolarité du collège Sans condition d'âge pour les personnes handicapées, créateurs/repreneurs d'entreprises et les sportifs de haut niveau 	<ul style="list-style-type: none"> Jeunes sans emploi âgés de 28 ans au plus : en priorité ceux qui résident dans un QPV, dans une ZRR, dans certains bassins d'emploi Demandeurs d'emploi de longue durée de 45 ans ou plus et bénéficiaires du RSA, de l'ASS ou l'AAH 	<ul style="list-style-type: none"> Jeunes 16-28 ans sans diplôme ou sans qualification et ceux dont le niveau de qualification est inférieur au bac Demandeurs d'emploi de longue durée, de 45 ans ou plus et bénéficiaires du RSA, de l'ASS ou l'AAH 	<ul style="list-style-type: none"> Personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> Personne en situation de handicap 	<ul style="list-style-type: none"> Jeunes âgées de 18 à 28 ans : <ul style="list-style-type: none"> français ou européen service national du pays en règle casier judiciaire vierge aptitude physique exigées pour certaines activités obligation de discrétion, de convenance et de réserve 	<ul style="list-style-type: none"> Public rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi
EMPLOYEURS 	<ul style="list-style-type: none"> Employeurs de la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière 	<ul style="list-style-type: none"> Employeurs de la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière 	<ul style="list-style-type: none"> Employeurs de la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière 	<ul style="list-style-type: none"> Employeurs de la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière 	<ul style="list-style-type: none"> Employeurs de la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière 	<ul style="list-style-type: none"> Organismes gouvernementaux et autres administrations à l'étranger (consulats, ambassades, services et missions économiques français à l'étranger, services de coopération et d'action culturelle...) 	<ul style="list-style-type: none"> Collectivités territoriales volontaires
CONTRAT DE TRAVAIL 	<ul style="list-style-type: none"> CDD de 6 mois à 3 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Contrat de droit public de 12 à 24 mois intégrant un parcours de formation adapté pour préparer le concours visé (10 à 25 % de la durée du contrat) Rémunération comme les fonctionnaires stagiaires issus de concours externes Recrutement sur dossier et entretien, présélection par une commission 	<ul style="list-style-type: none"> Contrat de droit public de 12 à 24 mois Formation : au moins 20 % de la durée du contrat 	<ul style="list-style-type: none"> CDI ou CDD de 9 mois minimum, renouvelable dans la limite de 24 mois voire plus dans certains cas (seniors sous condition, personnes handicapées...) Durée hebdo : 20h/semaine minimum Mise en place de parcours d'insertion professionnelle, de la formation et du tutorat 	<ul style="list-style-type: none"> Selon les aides : CDI, CDD, contrat d'apprentissage, Pacte, stagiaires... 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de contrat de travail mais contrat d'Engagement de service civique de 6 à 24 mois et renouvelable 1 fois 	<ul style="list-style-type: none"> Contrat de travail de droit privé à durée déterminée (CDD) entre 3 et 18 mois maximum, à temps complet ou à temps partiel Le salarié peut être mis à disposition d'une ou plusieurs entreprises d'accueil, à titre gratuit, pendant une durée comprise entre 3 et 6 mois maximum, non renouvelable Mise en place de parcours d'insertion professionnelle, de la formation et du tutorat
AIDES 	<ul style="list-style-type: none"> Exonération de la totalité des cotisations sociales, patronales et salariales sauf ATMP Aides du FIPHFP Fonction publique territoriale : prise en charge des coûts pédagogiques par le CNFPT Fonction publique hospitalière : aide de l'Etat de 3000 € pour tout contrat signé à partir du 1^{er} juillet 2021 (1 000 contrats maxi) 	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'aide à l'employeur 	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'aide financière 	<ul style="list-style-type: none"> Aide de l'Etat : <ul style="list-style-type: none"> - 80% du Smic horaire brut pour les habitants que QPV ou ZRR - 65 % du Smic horaire brut pour les jeunes de moins de 26 ans ou moins de 30 ans en cas de handicap - 60 % du Smic horaire brut pour les bénéficiaires du RSA (conventions signées avec les Conseils départementaux) - 45 % du Smic horaire brut pour les autres publics éligibles Exonération de charges sociales et fiscales 	<ul style="list-style-type: none"> Aide à l'insertion professionnelle Aides à l'emploi liées à la lourdeur du handicap Aides au tutorat Aides à l'apprentissage Aide à l'adaptation des postes de travail 	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'aide à l'employeur 	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'aide à l'employeur
CONTACTS ET LIENS UTILES 	<ul style="list-style-type: none"> DDETSPP <p>↓ Fiche technique A 1.5</p>	<ul style="list-style-type: none"> Offres diffusées par Pôle emploi, ministères et employeurs public et sur www.fonction-publique.gouv.fr/biep <p>↓ Fiche technique A 1.8</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pôle emploi <p>↓ Fiche technique A 1.7</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pôle emploi Missions locales Cap emploi <p>↓ Fiche technique A 1.0</p>	<ul style="list-style-type: none"> FIPHFP <p>www.fiphfp.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> Direction Générale du Trésor Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères Business France <p>↓ Fiche technique A 3.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> DREETS <p>↓ Fiche technique A 1.9</p>

Légende :

DDETSPP : Directions Départementales de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et de la Protection des Populations
 DREETS : Directions Régionales de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
 PACTE : Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat
 CONTRAT PrAB : Préparation aux concours de catégorie A et B

RETROUVEZ TOUS LES TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES MESURES SUR CAP-METIERS.PRO